

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 9 janvier 2015

Convocations du 5 janvier 2015

L'an deux mil quinze, le cinq janvier à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Albert, Maire

Présents : MM. Albert. Romano. Demerre. Toutin. Alleaume. Pelletier. Le Valégant. Mmes Rolland. Gaudry. Tanné Dusapin. Campas. Tremblay.

Absents excusés : Mme Lauvernier (pouvoir à M. Toutin). M. Rossi (pouvoir à M. Demerre). Mme Chauvin

Secrétaire de séance : Mme Tremblay

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 5 décembre 2014
- M. Albert indique qu'une minute de silence sera faite au début de la cérémonie des vœux pour les victimes des attentats de ces derniers jours.
- Demande de subventions (délibérations)
- **Pour les investissements 2015**
 - o Au titre du FDAIC : pour les travaux du cœur du village (374 954.09 €) et la réhabilitation du kiosque à musique (11 100.00 €)

Subvention possible : 34 500 € + 5 500 €

- o Au titre de la DETR : idem + les travaux d'aménagement d'un atelier municipal (100 950.00 €)

Un dossier est déposé, sur les conseils de M. le Sous-Préfet, mais la subvention n'est pas sûre.

- o Une subvention de 100 000 € par le conseil régional est prévue
- o Une subvention de 7 315.00 € par le Conseil Général (dans le cadre de la voirie)

- **Pour les investissements 2014**
 - o Au titre du Fonds Départemental de péréquation

Une subvention est sollicitée pour les travaux :

Budget commune : 20 532.26 €

Budget eau : 13 814.40 €

Budget Sivom : 162 151.28 € (selon la répartition entre les 2 communes)

- Une réunion pour établir le règlement de l'assainissement non collectif a lieu à l'agglomération du Pays Drouais, plusieurs délégués s'y rendront.
- M. Le Maire donne connaissance d'un possible projet éolien sur la commune. La société se propose de faire une présentation. Le conseil ne souhaite pas donner suite à ce dossier.
 - o Un courrier cosigné des habitants de l'impasse de la Butte souligne les problèmes d'eau rencontrés dans les sous-sols des maisons et souhaitent un R.V avec M. Le Maire. Ce dernier se rendra sur place pour les rencontrer.
- L'association des Maires propose un stage payant, sur la reprise des sépultures au niveau du cimetière communal. Possibilité les 26 ou 27 janvier (Quelques places sont encore disponibles). M. Albert retient la date du mardi 27.01 pour s'y rendre.
- La randonnée cycliste Paris Brest Paris passera sur la commune la semaine 34. Un avis favorable est émis mais il leur sera précisé que les travaux d'assainissement sont en cours et que l'état des routes n'est pas bon.
- Courrier de l'INSEE énonçant les derniers chiffres de la population : population municipale : 643 et population totale : 662
- Rapport du SDIS pour la tournée de vérification des points d'eau, cette visite est gratuite contrairement à M. GARCIA .
- Courrier de M. Sevray Régis, 45 route de Fontaine, qui demande une remise en état de la chaussée devant sa propriété. Il s'agit d'une voie départementale, un RV sera sollicité avec le Conseil Général et il sera vu en même temps le problème du muret de M. Oudi, à Morvillette.
- M. Albert donne lecture d'un mail de M. Touron, parent d'élève qui souligne que le matériel informatique de l'école est dépourvu de tout système d'anti-virus et filtrage d'internet avec protection sécurisée pour des enfants.

M. Dumesnil, vice –président du Sivom s'est chargé de lui apporter une réponse en précisant que si le matériel informatique est bien à la charge du syndica , toutes les données et autres sont à la charge du personnel enseignant.

- La commune dispose d'un quota de 20 m3 pour déposer des déchets en déchetterie, une carte est à demander.

- **TOUR DE TABLE :**

- **M. Romano :** L'entreprise STAG a offert des boissons pour les vœux du conseil municipal ; elle sera remerciée.

Précise que la galette de l'USAM de Saulnières aura lieu le 1^{er} février à 17 h. et que le conseil est convié.

A rencontré des maçons pour le mur de l'Eglise , dans l'attente de devis et d'autres entrepreneurs.

Est dans l'attente de devis pour la barrière du stade.

Informe que les arbres ont été coupés à la salle, les souches enlevées pour pouvoir agrandir le parking.

Remercie les parents de Mme Tremblay pour le don de décorations de Noël

- **M. Toutin** : a préparé des fiches de travail pour l'agent d'entretien + des fiches de stock pour les produits.

A assisté à une réunion du SIG pour le cadastre sur informatique, une déclaration au CNIL doit être faite puis un mot de passe sera attribué à la mairie.

Une inscription auprès du SAFER peut être envisagée pour connaître les diverses ventes de terrains.

- **M. Alleaume** : S'inquiète de l'état des routes à Bretonnières, l'entreprise EIFFAGE reprend le travail le 13 janvier, devra faire dans un 1^{er} temps une remise en état de la voirie en bouchant les trous.

Demande qu'une information soit distribués aux riverains de l'allée de la sablonnière et de la rue de la mare plate pour leur préciser les interdictions de circuler ces deux prochaines semaines

- **Mme Campas** : demande si les branchements à l'assainissement collectif sont prévus sur la placette derrière le monument aux morts. Réponse positive mais plus tard.

- **Mme Rolland** : demande si les achats pour la cérémonie des vœux ont été faits ;

Si Saulnières 35 a répondu à l'invitation communale. Réponse négative.

Trouve que le spectacle de Noël était assez décevant.

Précise que des déchets verts sont entreposés dans le fonds du stade et que cela fait sale.

Informe que les récompenses pour les sapins décorés ont été délibérées.

- **Mme Tremblay** : souhaiterait qu'une information puisse être faite sur les accidents provoqués par le monoxyde de carbone et sur la nécessité de se prémunir de détecteurs.

Une réunion de la commission des travaux aura lieu le vendredi 30 janvier à 20 h pour présenter le dossier de l'agglomération pour l'opération Cœur de Village et l'ancien site de la Fonderie.

La préparation de la salle polyvalente pour les vœux se fera à 16 h 30

Séance levée à 22 h 15.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents